

Planeurs de Bordeaux Montesquieu

Sport de nature

Tarifs 2018 v17012018

1. Découvrir
2. Se former
3. Voler
4. Décoller
5. Cotisation
6. Participations



Association Aéronautique d'Aquitaine
303 av. de Mont-de-Marsan,
Aérodrome de Bordeaux-Léognan-Saucats
33850 LEOGNAN

0 556 64 07 44 – 0 628 61 32 22

www.planeursbordeaux.fr

planeursbordeaux@free.fr



Découvrir

Vol d'initiation

1 vol - 110 €



Journée découverte

1 jour - 170 €

Briefing, Sortie des machines
1h à 1h30 de planeur en 1 ou 2 vols

Inclus : cotisation club, licence assurance

Pack découverte pour découvrir le club et le pilotage

3 jours - 410 €

J1, Briefing – Simulateur, 1h à 1h30 de planeur en 1 ou 2 vols

J2, Briefing – Simulateur, 1h à 1h30 de planeur en 1 ou 2 vols

J3, Briefing – Simulateur, 1h à 1h30 de planeur en 1 ou 2 vols

Programme donné à titre indicatif susceptible d'être adapté en fonction des conditions météorologiques et des exigences liées à la sécurité des vols.

Inclus

cotisation club, licence assurance FFVV, documents pédagogiques

Pack découverte pour aller plus loin dans le pilotage

6 jours - 720 €

J1, Briefing – Simulateur, 1h à 1h30 de planeur en 1 ou 2 vols

... Briefing – Simulateur, 1h à 1h30 de planeur en 1 ou 2 vols

J6, Briefing – Simulateur, 1h à 1h30 de planeur en 1 ou 2 vols

Programme donné à titre indicatif susceptible d'être adapté en fonction des conditions météorologiques et des exigences liées à la sécurité des vols.

Inclus

cotisation club, licence assurance FFVV, documents pédagogiques

Se former

Pack formation

Heures de vol illimitées

Valable 12 mois à compter de la date d'inscription

1960 €*

Inclus

- Cotisation club année N
- Participation au frais de fonctionnement année N, N+1
- Supports pédagogiques et simulateur
- Carnet de vol
- Cours théoriques et pratiques
- Premiers vols sur motoplaneur
- Formule stage sur demande
- 80 Unités de Mises en Vols (1 décollage par remorqueur = 2 UMV, 1 h de temps moteur sur le moto-planeur = 3 UMV)

* Hors Licence assurance fédérale annuelle obligatoire, à partir de 80€ (-25ans) / 160€ (+25ans) suivant options de couverture

* Les dépenses effectuées sur un produit « découvrir » sont déductibles du prix de ce forfait

* Hors taxe administrative de la direction de l'aviation civile à la délivrance de la licence pilote (env. 80€)

* Hors cotisations club de l'année N+1 lorsque la formation se prolonge sur l'année suivante (env. 60 €)

* Non renouvelable, Non prorogeable

* Bourses fédérales sur objectifs pour les -25ans (jusqu'à 550 € d'aides)

Voler

Access, engagement initial pour **tous** les membres *

Pack 6h de vols tous planeurs **180 €**

34 € de l'heure au-delà du forfait

Décompte de 4h maximum pour un vol

Décompte 45mn pour 1 hdv en biplace vol partagé

** Inclus au sein du pack formation*

En prolongement du pack précédent

Loisir, pour voler à 24 € de l'heure

Avec le **forfait 30h** tous planeurs **720 €**

24 € de l'heure au-delà du forfait

Décompte de 4h maximum pour un vol

Décompte 45mn pour 1 hdv en biplace vol partagé

Passion – Sportif

Avec le **forfait illimité** tous planeurs **1220 €**

- Les forfaits sont des engagements contractuels valables **du jour de la souscription** au 31 décembre de l'année en cours
- Les forfaits ne sont pas cessibles entre membres, ils ne sont pas remboursables et aucun report ne peut être effectué sur l'année suivante
- Le passage du forfait Loisir au forfait Passion est possible en cours d'année moyennant le versement de la différence et d'une participation de 50€
- Encaissement possible en 3 fois - Dernier encaissement 01/08
- Les instructeurs disposent d'un crédit d'1hdv de monoplace non monétisable pour 2hdv d'instructions en planeur effectuées **sur la plateforme LFCS** (maintien des compétences)

Décoller

À l'unité

▪ Remorqué jusqu'à 500 m **32 €**

▪ Heure moteur SF28 **48 €**

Pack 30 UMV **420 €**

Unité de Mise en Vol = 14 €

▪ Remorqué jusqu'à 500 m 2 UMV

▪ Heure moteur SF28 3 UMV

Forfaits dépannages Air

▪ Libourne, La Réole, Arcachon, Andernos **70 €**

▪ Sainte Foy, Marmande, Biscarosse, Mimizan **90 €**

▪ Villeneuve, Chalais, Ribérac, Bergerac, Rion des Landes **120 €**

▪ Condom, Nogaro, Aire, Dax, Angoulême, Périgueux, Fumel, Agen, Belvès **150 €**

▪ Au-delà : 1/100ème heure avion remorqueur **2 €**

Cotisation, participations, licence, assurance

Cotisation club annuelle



60 €

* Inclus au sein du pack formation

* Cotisation due pour les pilotes de passage hors Nouvelle-Aquitaine

Participation annuelle aux frais fonctionnement *

340 €

* ½ Participation pour les -25ans, conjoint ou enfant d'un membre, nouveau membre à partir du 1er Juillet

* Inclus au sein du pack formation

Licence Fédérale + assurance

Voir tarif fédération



À partir de 80 €

Divers

Participation journalière

facilité accordée aux pilotes de passage, dans la limite 6 journées

Pilotes Nouvelle Aquitaine	0 €
Pilotes Hors Nouvelle Aquitaine	20 €

Carnet de vol

15 €

Remorques, forfait 5 jours

pour un déplacement extérieur

20 €

Participation annuelle pour l'accueil sous abri d'une machine propriétaire

480 €

AsH 25, hors forfaits, hdv machine

46 €

Délivrance de la licence pilote

Env. 80 €

Voir taxe de la DGAC

